

Paris, le 25 mars 2020,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objectif 10 000 installations aidées par an d'ici 2027 : une ambition claire pour une agriculture renouvelée dans la prochaine programmation de la Pac

Jeunes Agriculteurs souhaite remettre au centre des discussions du « super trilogie » européen qui se tiendra ce vendredi les enjeux du renouvellement des générations. Réunis hier à l'occasion de son Conseil d'Administration, le syndicat a redéfini des objectifs ambitieux pour faire face à la nécessité absolue d'augmenter massivement le nombre d'installations durant la période de la prochaine programmation de la Pac (2023 – 2027). Cette ambition doit être partagée aux échelons européen et français, pour envisager plus sereinement le défi qui arrive. D'ici à 2027, c'est 215 000 agriculteurs qui seront en âge d'être de prendre leur retraite, soit une moyenne de 30 000 départs par an d'ici là.

Le conseil d'administration de JA rappelle aujourd'hui la place que doit occuper le renouvellement des générations dans la prochaine programmation de la Pac. De ces discussions ont émané une position ô combien ambitieuse pour faire entendre la voix des jeunes auprès des décideurs européens qui doivent se montrer à la hauteur de leurs responsabilités lors des discussions qui se tiendront vendredi 26 mars en « super trilogie ». En effet, il est vital de maintenir a minima le taux de renouvellement actuel qui est de 2 installations pour 3 départs. Et cela ne sera pas atteignable sans une réelle implication budgétaire qui devra se traduire par une obligation de consacrer au minimum 4% du budget de la Pac aux jeunes agriculteurs. Une position également portée par le Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs, défendue par le Parlement Européen, qui doit également être soutenue par le Conseil et la Commission européenne.

Ce sera à la France ensuite de transformer l'essai en renforçant la Dotation Jeune Agriculteur. Cet outil d'aide à l'installation qui a largement fait ses preuves (comme en témoigne le [rapport de la CGAAER de février 2021](#)), puisque c'est 99% des jeunes installés en agriculture soutenus par la DJA qui sont toujours en activité après 5 ans, doit voir son taux de pénétration augmenter pour atteindre l'objectif de 10 000 installation aidées d'ici à 2027 et son montant moyen maintenu (31 000 euros en moyenne sur l'ensemble du territoire). Cela correspondrait à aider 75% des installations des moins de 40 ans (soit une augmentation de 15% par an à partir de 2023). Pour atteindre cet objectif ambitieux mais nécessaire, nous appelons à la responsabilité de l'ensemble des financeurs nationaux et régionaux qui devront garantir les cofinancements nécessaires pour engager les fonds FEADER.

En complément de la DJA, un maintien sur le premier pilier du « paiement additionnel aux jeunes agriculteurs » demeure indispensable. Il devra se traduire par une aide forfaitaire distribuée, non plus à l'hectare, mais à [l'actif](#) (avec transparence dans les sociétés) les 5 premières années suivant l'installation.

Nous attendons du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi que de l'ensemble des institutions européennes, un signal fort qui démontre le souhait de maintenir des agriculteurs nombreux dans nos régions, pour préserver la dynamique économique et sociale de nos territoires ; la diversité de notre agriculture et ainsi la souveraineté alimentaire à l'échelle européenne et française.

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | glabardin@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.